



## Compte rendu : Conseil d'administration 19 juin 2026

Présents

P GUILLAUME

J LECLAIRE

JP MARQUIS

P GUILBOT

JP WIPF

JC MITARD

P VILLEMONTAIX

S ROUET

R BELLION

Excusé D FERRIERE

### ORDRE DU JOUR

#### POINT SUR L'INSTRUCTION

Le président aborde le défraiement des instructeurs et des mécaniciens :

Le tarif actuel est de 0,3€ par kilomètre, NON RÉÉVALUÉ DEPUIS DES LUSTRES !

Les bénévoles du club insistent sur le fait que leur première motivation n'est pas cette indemnité de déplacement, mais celle-ci est quand même ridicule, eut égard aux déplacements effectués :

**La proposition est donc de monter cette indemnité kilométrique, conformément au barème fiscal, BNC, qui est de 0,63€/KM pour 5cv :**

Ce tarif sera appliqué à compter du 01/09/2026 et financé par une augmentation de l'heure de vol en double :

En conséquence :

L'heure en double sur l'Océanair passe de 150 à 156€,

L'heure en double sur l'ULM passe de 90 à 96€.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

On précise bien sûr que l'équilibre financier entre coûts de déplacement et montant des heures en double sera réévalué à la fin de la saison.

### **POINT SUR LE CARBURANT**

Proposition est faite de commander 7000l, en fonction de l'éventuelle baisse du prix du carburant, pour profiter de l'embellie actuelle.

Proposition est faite d'un prix de l'essence pour les non basés, de dépannage pour les avions non basés, supérieur au prix de l'essence des surfaces voisines, à 3,00€/litre, bien sûr sans inscription sur carte VAC.

### **POINT MECANIQUE**

Le CDN de l'Océanair a été renouvelé pour trois ans.

JEAN souhaite arrêter l'entretien et la responsabilité des APRS fin décembre, après de nombreuses années de bons et loyaux services, même s'il ne renoncera pas à donner un coup de main !!

Proposition est faite de mettre l'avion en atelier, et Matthieu DELAROCHE, de VENDEE AVIA MAINTENANCE est d'accord pour prendre l'avion en compte.

De plus, il est d'accord pour former un membre du club (au hasard PIERRE... chaleureusement remercié par le conseil d'administration), pour les 50 h qui seraient alors effectuées à LFJB, Matthieu signant les APRS.

Le surcoût envisagé est de l'ordre de 4000 € par an à partir de janvier 2027.

Ce coût ainsi que les surcoûts liés au carburant sera répercuté dans le prix de l'heure, et les chiffres seront affinés cet automne.

Par ailleurs :

Océanair et Savannah ont passé CALYPSO (mesure des nuisances sonores) et auront leur certificat de nuisance.

Changement de la laine de roche du pot d'échappement CHABORD d'EA

#### **Construction du ZENAIR**

Il a été mis en croix pour réglages des câbles et des volets,

La commande des volets a été reçue

La réception de l'électronique est prévue fin juin.

## POINT FINANCIER ET BILAN ACTIVITES au 10/04/2026 : Richard BELLION

### Finances :

Comptes courants **5701.37 €**  
Comptes Livret : **60000.00€** } **TOTAL : 57652.34€**  
Comptes pilotes : - **8049.03€**

### Grosses dépenses à venir :

Grosses dépenses depuis dernier bureau : Achat radio transpondeur **5899.00€**  
Raccordement EDF **1982.51€**

Prêt Kit ULM : Reste **5458.86€** à rembourser en 18 mensualités de **305.43€** jusqu'au 5/12/2027

### Bilan comptes pilotes : + 8534.38€

Solde positif	45 membres	pour + 8741.63 €
Solde à zéro	9 membres	pour 0 €
Solde entre 0 et -150€	12 membres	pour - 692.60 €
<b>Solde supérieur à - 150€</b>	<b>0 membres</b>	

### Heures de vol depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 : arrêté au 19/06/26

	Au 18/06/25	Au 6/6/24
<b><u>OCEANAIR Total : 86h33'</u></b>	<b><u>149H51</u></b>	<b><u>79H18</u></b>
Double : 40h10'	53h04	41H32
Simple : 46h23'	96h47	37H46
<b><u>ULM Total : 46h49'</u></b>	<b><u>70h44</u></b>	<b><u>131H54</u></b>
Double : 16h13'	7h57	89H11
Simple : 30h36'	62h47	42H43

### PROJET HANGAR

Bonne nouvelle : l'agglo2B accepte de garantir l'emprunt

Actualisation des coûts sur les devis, et lancement rapide de la pose des panneaux solaires sur les bâtiments actuels

La négociation des emprunts est en cours avec un courtier (Aurélien BABEAU) du fait du refus de notre banque habituelle !

## QUESTIONS DIVERSES

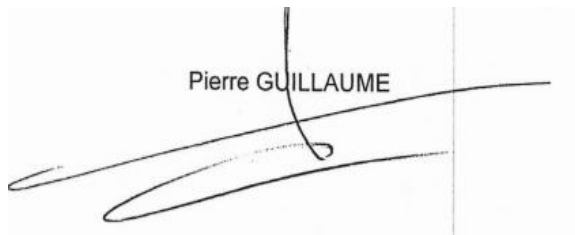
À plusieurs reprises, on constate l'absence de certains membres lors des permanences du dimanche : le conseil d'administration rappelle que cette présence témoigne de l'attachement des membres à leur club, permet d'accueillir le public, et bien sûr d'entretenir les locaux.

Il est donc tout à fait nécessaire que chacun assume sa responsabilité, et, bien sûr, il est toujours possible de changer sa permanence avec un autre membre : vous disposez tous des adresses mails et des téléphones. En cas d'échange bien sûr prévenir, ou le président, ou le secrétaire.

Prochain CA. : 4 septembre à 18h30.

Le président,

Pierre GUILLAUME



Annexes pages suivantes

Le secrétaire,

